

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE, CHARGE
DES DROITS HUMAINS

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE CABINET *MA*

Unité-Travail - Progrès

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

وزارة العدل والمصالحة

بحقوق الإنسان

المكتب المدير

N° 002 /PR/MJCDH/DG/DC/2021

NOTE CIRCULAIRE RECTIFICATIVE

A L'ATTENTION DES MAGISTRATS, GREFFIERS, ASSESSEURS, AVOCATS,
NOTAIRES, HUISSIERS, ET JUSTICIABLES

Compte tenu de la détérioration de la situation sanitaire de notre pays liée à la pandémie du **COVID-19**, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains ordonne par la présente, la suspension de toutes les audiences publiques tant civiles, correctionnelles, commerciales que sociales **dans la capitale N'Djamena** à compter de **lundi 04 janvier 2021**.

Seules les audiences de référé peuvent être tenues dans le respect strict des mesures barrières.

Cependant, il rappelle que la reprise des audiences est subordonnée à l'amélioration de la situation sanitaire du pays.

Le Ministre de la Justice, le Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains attache du prix au respect scrupuleux de la présente note circulaire.

N'Djamena le, **04 JAN 2021**

**Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,
Chargé des Droits Humains**

D. Arabi
DJIMET ARABI

